

Dictée n° 23

Dictée 8 · Une lettre insensée

Fiche de rappels : les trois règles d'orthographe de la dictée

1. * Le participe passé employé avec avoir (COD placé avant)

Avec l'auxiliaire avoir, le participe passé ne s'accorde jamais avec le sujet (elles ont chanté). Il s'accorde avec le complément d'objet direct (COD) seulement si ce COD est placé avant le verbe (la lettre que j'ai écrite ; ces fleurs, je les ai cueillies). Si le COD est placé après le verbe, ou s'il n'y en a pas, le participe reste invariable. Le participe des verbes impersonnels (il a plu, il a fallu) ne s'accorde jamais.

ASTUCE

Pose la question « quoi ? » ou « qui ? » après le verbe : si la réponse se trouve avant (souvent « que », « l' », « les » ou « quel... »), accorde avec elle. Pour entendre la dernière lettre, mets le participe au féminin : prise, écrite, mise.

EXEMPLES

- Ces fleurs, je les ai **cueillies** ce matin.
- Elle a **écrit** une lettre, et la lettre qu'elle a **écrite** est très belle.

DANS LA DICTÉE

« Cette lettre insensée que **m'avaient envoyée** mes parents, combien de fois l'avais-je relue ? »

2. * Le participe passé employé avec être

Le participe passé employé avec l'auxiliaire être s'accorde en genre et en nombre avec le sujet du verbe. Tu ajoutes -e si le sujet est féminin, -s s'il est masculin pluriel et -es s'il est féminin pluriel. C'est aussi le cas à la voix passive : « Les lettres sont écrites. »

ASTUCE

Pose la question « Qui est-ce qui ... ? » devant le verbe pour trouver le sujet, puis donne au participe passé les mêmes marques que lui. Pour trouver la lettre finale muette, mets le participe au féminin : « construit » □ « construite ».

EXEMPLES

- Mes sœurs sont **parties** en vacances.
- La porte a été **fermée** à clé.

DANS LA DICTÉE

« Ma colère ne s'**était pas envolée** ; elle n'avait pas fui comme je l'aurais aimé. »

3. * Futur ou conditionnel ?

Le futur exprime une action qui se réalisera à coup sûr : ses terminaisons sont -rai, -ras, -ra, -rons, -rez, -ront. Le conditionnel présent exprime une action soumise à une condition (« si » + imparfait), un souhait poli ou un futur vu depuis le passé : ses terminaisons sont -rais, -rais, -rait, -rions, -riez, -raient. Après « si » + présent, on emploie le futur ; après « si » + imparfait, on emploie le conditionnel.

ASTUCE

Remplace « je » par « nous » : si tu dis « nous chanterons », c'est le futur (-rai) ; si tu dis « nous chanterions », c'est le conditionnel (-rais).

EXEMPLES

- Demain, je **partirai** en vacances.
- Si j'avais des ailes, je **volerais** au-dessus des toits.